

RESOSUP A DEUX ANS !

Ces cinquèmes journées nationales des observatoires nous fournissent l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru depuis nos rencontres de Lille où nous fêtons le premier anniversaire de RESOSUP.

Rappelons les deux enjeux qui ont présidé à la création de RESOSUP : premièrement, faire connaître et reconnaître notre professionnalisation et la compétence des observatoires, deuxièmement, devenir un partenaire reconnu au plan national dans la mise en œuvre et la coordination des dispositifs d'observation des parcours étudiants. Ces deux objectifs ont guidé notre travail depuis la création de l'association.

L'année 2008-2009 a été marquée par les conséquences de la mise en œuvre de la LRU. En effet, l'attribution des moyens alloués par la tutelle aux universités doit se faire, pour une part non négligeable, sur des critères de performance. Cette dernière sera évaluée à travers plusieurs variables dont celle du « placement » des diplômés après leur sortie de l'université. Et tout porte à croire que ce sont les observatoires d'établissement qui vont être chargés de la mesure de ces indicateurs. De plus, la fiabilité et le sérieux des observatoires pourraient être reconnus au travers d'une « accréditation » dont les critères d'attribution sont évoqués actuellement.

Cette nouvelle disposition peut renforcer le rôle des observatoires. Elle aura aussi comme conséquence une reconnaissance « officielle » de nos compétences qui nous permettra de nous positionner aussi bien dans nos établissements qu'à l'extérieur. La participation de RESOSUP au groupe de travail chargé de l'élaboration des critères d'évaluation montre bien le chemin parcouru depuis nos démêles avec la Centrale sur IPSES !

Cependant, il ne faut pas trop rêver et rester vigilant : le rôle que nous risquons d'avoir à jouer peut aussi nous mettre dans une position délicate. Nous risquons de nous retrouver pris en tenaille entre d'une part, une instrumentalisation de la tutelle (du type enquête LP), d'autant plus forte que nous aurons participé à sa mise en œuvre et d'autre part, des injonctions fortes de la part de nos établissements qui pourraient avoir « la tentation du bon chiffre ».

C'est pour cette raison qu'il nous faut avancer encore dans le travail méthodologique, seul garant de notre déontologie.



Le Conseil d'Administration de RESOSUP

Panorama de l'année 2008

Janvier

- Les 4^{èmes} journées nationales des Observatoires de l'enseignement supérieur se déroulent à Lille et sont organisées par l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur (ORES-NPDC).

Avril

- Mise en place de deux ateliers méthodologiques : « Insertion professionnelle, méthodes, outils et indicateurs » et « Suivi des parcours d'études ».

Juin

- RESOSUP participe à la 1^{ère} Rencontre « Université – Entreprise » organisée par l'AEF : participation à l'atelier animé par l'ANDRH sur le thème de « l'insertion professionnelle » au côté de la DGES et de l'APEC.

- Rencontre avec la DGES (sous-direction de l'égalité des chances et de l'emploi)

- Formation RESOSUP au logiciel LimeSurvey organisée à Metz.

Septembre

- A la demande de la CPU, RESOSUP participe au groupe de travail mis en place par la DEPP et la DGES sur la réforme de l'attribution des moyens aux universités prenant en compte des critères de performance

Outre la DEPP et la DGES, le groupe compte des représentants de la DIO, du Céreq, de la CPU et des observatoires. Ce groupe s'est réuni très régulièrement (entre septembre 2008 et actuellement).

Octobre

- RESOSUP est auditionné par le Comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle à la DGES. Cette rencontre est suivie d'une enquête sur l'extranet auprès des collègues sur les travaux des observatoires sur les licences.
- Réunion « à mi-parcours » du CA de RESOSUP à Paris
- Deuxième séance de travail des deux ateliers méthodologiques.
- Première rencontre avec des représentants de l'AERES à leur siège.
- Rencontre avec Bernard Saint-Girons, nouveau Délégué Interministériel à l'Orientation (DIO).
- Rencontre avec le Directeur général de l'APEC.

Novembre

- Publication du premier numéro des *Cahiers de RESOSUP* : « La mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur : enjeux, méthodes et indicateurs ».
- Ce document méthodologique fait la synthèse des travaux des différents ateliers et groupes de réflexion menés depuis 2004 par le réseau des Observatoires.

RESOSUP en chiffres

- ♦ L'association compte actuellement **95 adhérents** (individuels et/ou établissements).
- ♦ Le Conseil d'administration de RESOSUP comporte 14 membres.
- ♦ Le bureau est composé de : *Marc Boudier*, président (Toulouse 1), *Sylvie David*, vice-présidente (Aix-Marseille 1), *Jean-Michel Nicolas*, trésorier (ORFS Caen), *Marc Dalaut*, secrétaire (INPL Nancy).



L'extranet des observatoires est remplacé par le site de RESOSUP : www.resosup.fr

- ♦ Pour ceux qui ne connaîtraient pas son existence, le site www.resosup.fr fait suite à « l'extranet des observatoires » grâce auquel le Réseau des Observatoires avait commencé à se formaliser.
 - ♦ A la fois vitrine de la profession et lieu d'échanges, ce site comporte un espace public et un espace réservé aux membres de l'association.
 - ♦ **L'espace public** comporte une présentation des observatoires, des services que peut rendre l'association à ses adhérents, une « carte des observatoires » qui donne le lien avec les sites ou pages des observatoires et une rubrique « actualités ».
 - ♦ **L'espace « adhérents »** comporte différentes rubriques :
 - une rubrique *Actualité* où chaque adhérent peut informer ou s'informer de l'actualité des observatoires ou des orientations nationales en cours.
 - une rubrique *fiches méthodo* par atelier qui met à dispositions tous les documents afférents à l'atelier (études, notes de synthèse, comptes rendus, articles).
 - une rubrique *annuaire (des adhérents)*
 - une rubrique *forum* qui permet les débats
 - une rubrique *comptes-rendus (des AG)*
- et des albums photos.*



Vous souhaitez en savoir plus sur le site ?

Contactez les administrateurs :

danielle.carre@univ-tlse1.fr ou marc.boudier@univ-tlse1.fr

ou connectez-vous !

La participation de RESOSUP au Groupe « Attribution des moyens » de la DEPP/DGES

A la demande de la CPU, RESOSUP a été sollicité au cours de l'année 2008 pour mandater des représentants d'observatoires à participer au groupe de travail national sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur. Ce groupe piloté par la DEPP auquel participent également la DGES, la DIO, la CPU et le CEREQ a été chargé d'élaborer un dispositif national de recueil des données permettant de construire un indicateur synthétique d'insertion professionnelle devant être pris en compte dans la mesure de la performance pour l'attribution de moyens alloués aux universités (budget 2010).

Notre présence dans ce groupe a permis de rappeler les questions que posent la mesure de l'insertion professionnelle tant sur le plan méthodologique (temporalité de l'observation, spécificité des publics enquêtés, etc.) que sur les aspects liés aux moyens (humains et financiers) nécessaires à la réalisation des enquêtes. Nous avons également pris position pour que les variables utilisées pour cette nouvelle mesure soient celles d'ores et déjà existantes dans nos enquêtes et proches de nos préoccupations locales (en lien avec les résultats des groupes de travail méthodologique RESOSUP).

Au total, nous aurons participé à une douzaine de réunions qui permettront fin avril d'aboutir à un tronc commun de variables (au plus une trentaine) permettant de faire remonter les données correspondant à la situation des diplômés de chaque établissement. Le dispositif national devrait donc concerner les diplômés 2007 interrogés en décembre 2009.

Affaire à suivre



Le bilan des ateliers et formations

La formation LimeSurvey

RESOSUP a organisé en mai 2008 une session de formation « prise en main » du logiciel LimeSurvey (logiciel libre pour enquête en ligne) et de l'application de type CATI développée par l'OVE de Metz pour les enquêtes téléphoniques.

Ces deux journées de formation ont permis d'accueillir une vingtaine de participants originaires de 15 établissements différents.

RESOSUP remercie vivement l'OIE de l'université Paul Verlaine de Metz pour la co-organisation de ces journées et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé ainsi que les formateurs bénévoles : Etienne Guidat, Gaël Ryk, Pierre-Yves Steunou.



L'atelier « Insertion professionnelle, méthodes, outils et indicateurs »

Dans la continuité des travaux engagés précédemment, le groupe de travail consacré aux enjeux, méthodes et indicateurs de mesure de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur s'est réuni le 27 septembre 2008 à l'université de Paris 3. Une trentaine de participants issus de 25 observatoires ont contribué aux réflexions dont les résultats ont été publiés dans le 1^{er} numéro des « cahiers de RESOSUP ». Lors de cette journée ont été abordées également les questions relatives aux déclarations CNIL et il a été décidé de mettre en place un sous-groupe « questionthèque ».



L'atelier « Suivi des parcours »

L'objectif de cet atelier est de trouver des bases communes permettant de suivre la progression des étudiants dans un cursus qui bien qu'ayant une architecture commune n'a pas toujours les mêmes règles de progression et de trouver un vocabulaire commun permettant l'harmonisation des pratiques (construction d'un référentiel commun).

L'atelier s'est réuni trois fois (entre 24 et 30 participants dont des collègues de la DEPP).



Le sous-groupe « Questionthèque »

Dans le cadre de l'atelier « Insertion professionnelle ... », il a été décidé de créer une « questionthèque » (banque d'items).

Partant du principe que l'on peut décrire un questionnaire comme un assemblage de thèmes (de briques), toutes les questions ont été regroupées selon cette représentation.

Le sous-groupe avait comme but de proposer un questionnaire à minima. C'est à dire une sorte de tronc commun de questionnaire modifiable par chaque observatoire pourvu qu'au final il soit possible de reconstruire le questionnaire initial.

Le sous-groupe s'est réuni 2 fois. La première réunion a permis de faire émerger un consensus et de sélectionner les questions décrivant au mieux chaque module. Lors de la seconde réunion, une liste de modalités pour chaque question a été arrêtée.

Le sous-groupe se réunira après les journées pour travailler sur les enquêtes à très court terme.



Panorama de l'année 2008 (suite de la p 2)

- Emanation de l'atelier méthodologique « Insertion professionnelle, méthodes, outils et indicateurs », un groupe de travail réfléchit à la mise en place d'une « questionthèque » dédiées aux enquêtes d'insertion.

- Participation au groupe de travail sur le lancement de l'enquête « Licence professionnelle 2009 » animée par la DGES.

- Mise à jour du fichier des professionnels des observatoires : 180 professionnels y sont recensés.

A suivre en 2009/10 sur le Site...

- ♦ Après deux ans d'existence où nos efforts ont porté sur la reconnaissance de RESOSUP au niveau national, sur la mise en place de groupes de réflexion et sur la transformation de l'Extranet en site web, l'activité de l'association en 2009 et 2010 pourra se centrer sur des axes de travail complémentaires, notamment avec :

- La gestion des dossiers institutionnels :

- Participation aux groupes de travail nationaux sur les enquêtes d'insertion, le suivi des parcours, etc.

- La place des observatoires dans l'organisation universitaire : liens Observatoires – SUIO – BAIFE.

- Le renforcement des actions de formation.

- La mise en place d'un groupe de travail sur la diffusion des résultats (charte déontologique).

**N'oubliez pas d'adhérer à Résosup
ou de renouveler votre adhésion pour 2009 !**

Contact : Jean-Michel Nicolas *jmn@orfs.net*

.....

RESOSUP - ADHÉSION 2009

Bulletin à adresser avec votre règlement

CHEQUE UNIQUEMENT à l'ordre de :

RÉSOSUP Le Crédit Lyonnais Toulouse

ORFS - Jean-Michel Nicolas

Université - bâtiment Lettres – Campus 1 - 14032 CAEN

Nom

Prénom

Fonction

Statut

Adhésion personne physique (20 € minimum)

Adhésion personne morale (100 € minimum)

cochez la case correspondante

Votre adresse précise

Structure

.....

Université ou Etablissement

Ville

Code postal

Votre mail

Votre téléphone / fax